

Brevet Professionnel Responsable de Chantiers Forestiers

OBJECTIF DE LA FORMATION

Former des personnes capables :

- De réaliser un chantier d'exploitation forestière (abattage, façonnage, élagage, débardage)
- De gérer des équipes et programmes d'intervention en gestion forestière

PUBLIC VISE

- Demandeurs d'emploi
- Salariés actifs ou en reconversion professionnelle
- Avoir + de 18 ans

CONDITIONS D'ADMISSION

- Bonne aptitude physique
- Certificat médical (vaccinations à jour)
- Mobilité (si possible permis VL valide)
- Examen du dossier de candidature, entretien de motivation
- Tests de pré-requis (pour construire le parcours de formation)
- Se munir d'un CV à jour et d'une carte d'identité en cours de validité

STATUT DU STAGIAIRE

- Stagiaire de la formation professionnelle et continue
- Formation rémunérée selon l'expérience professionnelle
- Possibilité de prise en charge du coût de la formation par le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté

EQUIPEMENT

- Chaussures de sécurité montantes anti-coupure ou bottes, pantalon forestier, casque forestier, en lien avec le décret hygiène et sécurité sur chantiers forestiers, avril 2011.
- Matériel mis à disposition pour les stagiaires éligibles au programme de formation Bourgogne Franche-Comté

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Création d'entreprise ou salarié
- Poursuite d'étude (Exemple : CS Diagnostic et taille des arbres)

Taux de réussite :
80 %

Taux d'insertion :
90 %

Taux de satisfaction :
100 %



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

CONTENU DE LA FORMATION

UCG1 : Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information	144 h
UCG2 : Situer les enjeux sociétaux et environnementaux du milieu forestier	96 h
UCP1 : Élaborer un projet professionnel lié à une entreprise du secteur des travaux forestiers	77 h
UCP2 : Gérer une entreprise de travaux forestiers dans une perspective de durabilité	126 h
UCP3 : Gérer un chantier de travaux forestiers dans le respect du cahier des charges, de la sécurité et de l'environnement	56 h
UCP4 : Identifier une station forestière dans le but d'une intervention de travaux forestiers	77 h
UCP5 : Utiliser en situation professionnelle des connaissances et techniques pour conduire un peuplement forestier	77 h
UCP6 : Entretien des matériels et équipements de l'entreprise dans le respect de la sécurité et de l'environnement	77 h
UCT1 : Réaliser un chantier de renouvellement, d'entretien et d'amélioration du peuplement dans le respect de la sécurité et de l'environnement	105 h
UCT2 : Réaliser un chantier d'exploitation forestière dans le respect de la sécurité et de l'environnement	175 h
UCARE 1 : S'initier à la taille fruitière	35 h
UCARE 2 : S'initier à la conduite en sécurité d'engins d'exploitation forestière sur simulateur	35 h
Savoir être professionnel	21 h
Lutte contre la discrimination	8 h
Module B96 : formation remorquage	7 h
Stages en entreprise	210 h

VALIDATION

- 12 unités capitalisables à obtenir dans un délai de 5 années
- Formation qualifiante de niveau IV
- Diplôme référencé permettant d'obtenir la levée de présomption de salariat auprès de la Caisse Régionale de la MSA, en vue d'une installation comme prestataire de service (entrepreneur TF)
- Réalisation d'un projet d'installation (évalué par des professionnels mandatés par l'interprofession)

